La Division de la Statistique des Nations Unies, le Bureau régional de la Méditerranée orientale de l'OMS et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) ont organisé, à Tunis, un atelier régional sur les systèmes d'enregistrement des faits et de statistiques d'état civil (CRVS), et sur l'établissement de rapports dans le domaine. Douze pays ont participé à cet atelier : l'Afghanistan, la République islamique d'Iran, l'Iraq, le Liban, la Libye, le Pakistan, la Palestine, le Qatar, la République arabe syrienne, la Somalie, la Tunisie et le Yémen. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la stratégie régionale d'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits et de statistiques d'état civil 2014-2019, lancée par le Bureau régional de la Méditerranée orientale de l'OMS. L'initiative d'une telle stratégie partait du constat avéré selon lequel la qualité et la couverture des statistiques de l'état civil étaient insuffisantes dans plusieurs pays de la Région.

Dans ce contexte, l'atelier avait un double objectif : proposer aux participants une formation technique sur la mise en place de systèmes de gestion intégrée d'enregistrement des faits et de statistiques d'état civil, et les guider de manière didactique dans l'élaboration et la diffusion de leurs rapports annuels dans le domaine.

L'événement a également été l'occasion de comparer les expériences, de mener une analyse AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces) des systèmes d'enregistrement des faits et de statistiques d'état civil, de mettre en exergue les obstacles majeurs rencontrés en la matière, ainsi que de proposer des recommandations concrètes.

L'animation de l'atelier était assurée par le Dr Azza M. Badr (Bureau régional) et M. Srdjan Mirkic (Division de la Statistique).

Saturday 12th of October 2024 05:55:13 AM